



Bulletin à renvoyer impérativement avant le SAMEDI 24 JUIN 2017.

Le nombre d'équipes étant limité, nous prenons uniquement les inscriptions complètes (feuille d'inscription et règlement) dans l'ordre d'arrivée.

6€ par joueur (12€ par équipe)

Pour les moins de 18 ans, merci de compléter l'autorisation parentale ci-jointe.

Club : Sigle :
 Responsable :
 Adresse Mail :
 Téléphone :

Paire	Nom, Prénom	Sexe	Niveau	Inscription Mixte ou Homme (un seul tableau)
			<i>Loisirs : débutant, intermédiaire, avancé Licencié : classement</i>	
1	-		-	
	-		-	
2	-		-	
	-		-	
3	-		-	
	-		-	
4	-		-	
	-		-	
5	-		-	
	-		-	

Nombre total de joueurs X 6€ = €

Règlement à l'ordre de : Association Sportive Indépendante Mûrs-Erigné
 A envoyer à Mr Alain JUDALET 25, lieu dit Le Puzeau 49610 MURS-ERIGNE

Pour plus d'informations :
contact@asibad.fr
 06.38.55.82.03 / 06.50.69.03.18



Autorisation parentale

OBLIGATOIRE POUR LES JEUNES AGES ENTRE 16 ET 18 ANS

(Seuls les jeunes âgés de 16 ans ou plus au 1er juillet 2017 pourront participer au tournoi)

Je soussigné(e), M. Mme., autorise mon enfant
.....

à participer au 1er beach Bad, tournoi nocturne amical, le Samedi 1^{er} juillet 2017, à Mûrs-Erigné,
salle des grands moulins.

Fait à

Signature



Règlement

ARTICLE 1 : Règlement selon la F.F.Bad

Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.Bad. Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses adhérents à un club de badminton affilié ou non. Les joueurs non licenciés de la F.F.Bad ne sont couverts par aucune assurance et ne pourront donc prétendre à aucune garantie en cas d'accident durant le tournoi.

ARTICLE 2 : Participation des cadets âgés de 16 ans le jour du tournoi.

Les cadets, prenant 16 ans en 2017, peuvent participer au tournoi, sous réserve d'une présentation d'une autorisation parentale à joindre à la feuille d'inscription.

ARTICLE 3 : Inscriptions

Vous avez jusqu'au samedi 24 Juin 2017 pour vous inscrire.

L'inscription est de 6€ par personne. Le nombre de participants étant limité, les inscriptions devront être réglées par chèque (à l'ordre de ASIBAD Mûrs-Erigné) et seront retenues par ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi. En cas de désistement de dernière minute, aucun remboursement ne sera effectué.

ARTICLE 4 : Horaires

Les joueurs devront se rendre sur le terrain maximum 5 minutes après leur appel. Ils disposeront de 3 minutes d'échauffement. En fin de tableau, le comité d'organisation laissera 20 minutes maximum aux joueurs entre 2 matchs (les équipes concernées pourront se mettre d'accord avec la table de marque pour réduire ce temps).

ARTICLE 5 : Volants

Tous les matchs seront joués en volant plastique fourni par le club. Les volants plumes pourront être utilisés en accord mutuel entre les 2 équipes. Dans ce cas, ils seront à la charge des joueurs.

ARTICLE 6 : Tableau

Les joueurs pourront s'inscrire à un seul tableau. Pour chaque tableau (Double Hommes et Double Mixtes), les rencontres se dérouleront par poules, avec 2 sortants par poule, puis par élimination directe. Un tournoi consolant est organisé. Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points (si égalité prolongation jusqu'à 30). Toutefois, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement pour des questions de timing.

ARTICLE 7 : Points Particuliers

Si le volant touche le plafond ou ses structures (panneaux de basket, câbles, lumière) :

* à l'engagement : le volant est remis une fois.

* au cours de l'échange : le volant est compté faute.

ARTICLE 8 : Arbitrage

Pour tous les matchs : auto-arbitrage sauf pour les finales où un arbitre désigné par l'organisation sera présent.

ARTICLE 9 : Modification du présent règlement

Dans l'intérêt du tournoi, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier une partie du présent règlement.

ARTICLE 10 : Consommation d'alcool

Consommation d'alcool à la buvette uniquement. L'alcool n'est pas admis sur les terrains.

Nous rappelons que la consommation d'alcool au moins de 18 ans est interdite.



Plan d'accès



7 Rue Emile Desmas
49610 Mûrs-Erigné
47.395800, -0.534311

